

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections des présidents du Haut Conseil de la santé publique pour son 3^e mandat

Vendredi 14 avril 2017

Les experts du nouveau Haut Conseil de la santé publique (HCSP), dont les membres ont été nommés pour la période de mars 2017 à mars 2021, se sont réunis pour la première fois le 13 avril 2017.

Le HCSP a été créé en 2004, et la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a modifié ses missions. Il doit ainsi fournir aux pouvoirs publics, en lien avec les agences sanitaires, l'expertise nécessaire à la conception et à l'évaluation des politiques et stratégies de prévention et de sécurité sanitaire. Il contribue à l'élaboration, au suivi annuel et à l'évaluation pluriannuelle de la Stratégie nationale de santé. Il fournit aux pouvoirs publics des réflexions prospectives et des conseils sur les questions de santé publique et il contribue à l'élaboration d'une politique de santé de l'enfant globale et concertée.

Le HCSP est composé de quatre commissions spécialisées réunissant chacune 18 experts et des membres de droit.

Il est piloté par un collège composé de 5 personnalités, nommées pour leurs compétences dans les domaines d'expertise du HCSP, des 4 présidents des commissions spécialisées et de membres de droit.

Les 77 membres du HCSP ont été nommés par arrêté du 22 mars 2017, publié au Journal Officiel du 26 mars 2017.

Les experts du HCSP ont élu leur président, Franck Chauvin, et vice-présidente, Zeina Mansour, ainsi que les présidents et vice-présidents des quatre commissions spécialisées :

- 1. Maladies infectieuses et maladies émergentes: Christian Chidiac et Céline Cazorla**
- 2. Maladies chroniques : Liana Euler-Ziegler et Virginie Halley des Fontaines**
- 3. Risques liés à l'environnement : Denis Zmirou-Navier et Francelyne Marano**
- 4. Système de santé et sécurité des patients: Philippe Michel et Didier Lepelletier**

Benoît Vallet, Directeur général de la santé, qui a accueilli les experts, a salué les travaux réalisés par le HCSP depuis sa création et souligné l'importance pour les pouvoirs publics de disposer de l'expertise du HCSP pour éclairer les décisions.

Haut Conseil de la santé publique

14 avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP

www.hcsp.fr

Le Haut Conseil de la santé publique est une instance d'expertise pour l'aide à la décision, qui a notamment pour mission de fournir aux pouvoirs publics, en liaison avec les agences sanitaires, l'expertise nécessaire à la gestion des risques sanitaires ainsi qu'à la conception et à l'évaluation des politiques et stratégies de prévention et de sécurité sanitaire.